

PROGRAMME
SECRETAIRE DE CHANCELLERIE

I - Note de synthèse - note administrative :

• **CONCOURS EXTERNE ET INTERNE :**

Le dossier documentaire fourni aux candidats à l'épreuve n° 1 d'admissibilité des concours externe et interne peut comporter des informations statistiques, comptables, financières, commerciales et administratives simples dont la compréhension et l'interprétation sont nécessaires à la rédaction de la note. L'exploitation d'un document peut nécessiter, de la part du candidat, la réalisation de calculs simples : les opérations de base, les fractions, la règle de trois, les rapports et proportions, les moyennes, les pourcentages et les indices.

II - Organisation constitutionnelle et administrative de la France :

• **CONCOURS EXTERNE ET INTERNE :**

A - L'organisation constitutionnelle :

1 - Principe et rôle d'une constitution ; la souveraineté nationale ;

2 - La Constitution du 4 octobre 1958 :

- le pouvoir exécutif : le Président de la République, le Gouvernement ;
- le Parlement : l'Assemblée nationale, le Sénat ;
- le Conseil constitutionnel ;
- le Conseil économique et social ;
- les rapports entre le Parlement et le Gouvernement : élaboration de la loi, contrôle de l'activité gouvernementale ;
- l'autorité judiciaire.

B - L'organisation et le fonctionnement de l'administration :

1 - L'administration de l'État : administration centrale, services déconcentrés, le préfet.

2 - Les collectivités territoriales décentralisées : la région, le département, la commune, l'intercommunalité.

3 - Les différents modes de gestion des services publics : régies, établissements publics, entreprises publiques.

4 - Les actes de l'administration (décision exécutoire, contrats administratifs).

5 - L'organisation et la compétence des juridictions administratives : le Conseil d'État, les cours administratives d'appel, les tribunaux administratifs.

III - Institutions européennes :

- **CONCOURS EXTERNE ET INTERNE :**

Les aspects institutionnels :

- Les institutions et les organes de l'Union européenne ;
- Les organes juridictionnels.

IV - Économie :

- **CONCOURS EXTERNE :**

A - Présentation de l'activité économique :

1 - Les acteurs de la vie économique et leurs opérations.

2 - La production (Valeur ajoutée, P.I.B. facteurs de productions).

3 - Répartition et consommation :

- les revenus (répartition, redistribution) ;
- la consommation des ménages.

4 - Les circuits monétaires.

5 - Les dysfonctionnements (inflation, chômage).

6 - Le rôle de l'État (politique économique, intervention).

7 - Le développement et ses inégalités (croissance).

B - Économie internationale :

1 - Les échanges internationaux (interdépendance, échanges).

2 - L'insertion dans l'Union européenne.

3 - Le déséquilibre mondial.

V - Finances publiques :

• CONCOURS EXTERNE ET INTERNE :

1 - Le budget de l'État et des collectivités territoriales : préparation, vote, exécution et contrôle.

2 - Les ressources publiques.

3 - Les dépenses publiques.

4 - La Cour des Comptes, les chambres régionales des comptes.

VI - Histoire contemporaine :

- **CONCOURS EXTERNE :**

1 - La France de 1919 à nos jours (aspects politiques, économiques, sociaux et culturels).

2 - La seconde Guerre mondiale (phases, bilan du conflit).

3 - Les lignes de force des relations internationales depuis 1945.

4 - Nationalismes et indépendances depuis 1945.

5 - Les étapes de la construction européenne et les institutions communautaires.

VII - Géographie de la France et des grandes puissances économiques :

- **CONCOURS EXTERNE :**

1 - La France (départements et territoires d'outre-mer compris) :

- les données et structures de l'économie ;
- les principales activités économiques ;
- la population ;
- les grandes régions industrielles.

2 - Les grandes puissances économiques :

- l'Union européenne et ses États membres ;
- les États-Unis d'Amérique ;
- le Canada ;
- la Chine ;
- le Japon ;
- la Russie ;
- le Brésil ;
- l'Argentine ;
- l'Inde.

VIII - Questions consulaires :

- **CONCOURS INTERNE :**

1 - Nationalité : acquisition et perte de la nationalité française, déclaration, réintégration, naturalisation, libération des liens d'allégeance.

2 – Inscription au registre des Français établis hors de France.

3 - Titres de voyage, carte nationale d'identité, circulation des étrangers, visas.

4 - État civil : l'officier d'état civil, rédaction des actes, transcription des actes étrangers, tenue des registres.

5 - Attributions notariales :

- l'acte notarié, constitution des registres et tenue du répertoire ;
- procuration, testaments, successions, contrats de mariage.

6 - Questions militaires : recensement, journée d'appel de préparation à la défense, service militaire des double-nationaux.

7 - Questions maritimes : questions relatives au navire, à l'équipage, rôle des consuls en matière de naufrage.

8 - Questions sociales : modalités de l'assistance aux Français à l'étranger.

9 - Modes de représentation des Français à l'étranger : élections, vote des Français à l'étranger, A.F.E.